



Date de la convocation : 19/11/2025

Nombres d'administrateurs : 13

Présents : 8

Absents : 5

Absents représentés : 0

Suffrages exprimés :

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Numéro :  
2025-028

OBJET :

Délibération portant ouverture  
de crédits à hauteur de 25%  
par anticipation au vote du  
Budget Primitif EPRD 2026

**BUDGET ANNEXE EHPAD  
L'ENSOLELHADA**

Secrétaire de séance :  
Delphine CASTINEIRA  
Directrice CCAS

Envoyé en préfecture le 28/11/2025

Reçu en préfecture le 28/11/2025

Publié le 28/11/2025

Berger Leveault

ID : 034-263400640-20251124-2025028-DE

## REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre novembre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Servian convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle du Conseil Municipal en Mairie, en session ordinaire sous la présidence de M. Christophe THOMAS.

Membres présents :

Christophe THOMAS, Dominique BAGOT-FLAUZAC, Nicole BAISSETTE, Viviane BAUDE TOUSSAINT, Marie-Laure BELTRAN, Bernard BLANC, Véronique FRYDER-AMEE, Françoise SEIGNOUREL DE PASTORS.

Membres excusés et représentés par pouvoir : aucun

Membres absents : Jacques ESTIENNE, Annie HERNANDEZ, Isabelle BUFFET-PICHON, Farah CASTANIER, Carmen FARJAS

Exposé des motifs :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et suivants,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22 applicable aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux,

Vu le budget primitif de l'exercice 2025 adopté en séance du 1<sup>er</sup> Avril 2025,

Considérant la nécessité d'assurer la continuité des services publics et de permettre le démarrage des projets en début d'exercice 2026

**Le conseil d'administration après en avoir délibéré, DÉCIDE :**

D'autoriser l'ouverture de crédits à hauteur de 25% par anticipation au vote de l'EPRD 2026 de l'EHPAD L'Ensolelhada comme suit :

Section d'investissement :

→ Titre 1

Nature	Inscription EPRD 2025	Ouverture 2026 à hauteur de 25% N-1
165	26 915,33 €	6 728,83 €
<b>Total Titre 1</b>	<b>26 915,33 €</b>	<b>6 728,83 €</b>

→ Titre 2

Nature	Inscription EPRD 2025	Ouverture 2026 à hauteur de 25% N-1
2031	10 000,00 €	2 500,00 €
2153	66 934,34 €	16 733,59 €
2181	30 422,68 €	7 605,67 €
2183	10 000,00 €	2 500,00 €
2184	11 241,88 €	2 810,47 €
2188	15 838,16 €	3 959,54 €
<b>Total Titre 2</b>	<b>144 437,06 €</b>	<b>36 109,27 €</b>

**Article 1 : APPROUVE la Délibération portant ouverture de crédits à hauteur de 25% par anticipation au vote du Budget Annexe EHPAD L'Ensolelhada de la Ville de Servian.**

**Article 2 : AUTORISE M. le Président, à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.**

*Ainsi délibéré à Servian les jour, mois et an désignés ci-dessus.  
Pour expédition conforme,*

**Le Président du C.C.A.S.**

**Christophe THOMAS**

**Le Président :**

*Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,*

*Informé que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à de sa publication le*

*28/11/2025*

